

Le jour de son assemblée générale, SOS Marque trouve le temps long

vendredi 29.01.2010, 05:07 - La Voix du Nord



R. Laroye et A. Janssen (assis) avec deux autres membres de SOS Marque: D. Jolivel et A. Leblanc.

| LUTTE CONTRE LES INONDATIONS |

André Janssen l'avait annoncé. Après neuf ans, SOS Marque va devoir se choisir un nouveau président lors de l'assemblée générale, aujourd'hui. Voire un nouveau vice-président ? Roland Laroye étant susceptible, aussi, de jeter l'éponge. Signe de découragement face à la lenteur du dossier concernant la lutte contre les inondations de la Marque ? « Ça dort bien... », se contente de répondre le vice-président.

PAR JEAN BISCHOFF

Les dossiers.- « Ils ont été constitués avec difficulté car on nous a demandé beaucoup de compléments », reconnaît Roland Laroye, avant de préciser que la procédure se scinde en deux. D'abord, la partie concernant la Loi sur l'eau et l'étude d'impact, qui a passé avec succès l'étape de l'enquête publique. Le dossier pourrait être soumis au Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST) en février.

La seconde, elle, est consacrée à l'utilité publique du projet et aux mises en conformité des documents d'urbanisme. Elle devrait être soumise à enquête, pourvu que le préfet donne un avis favorable sur le premier dossier.

> **La digue d'Ennevelin.-** Prévues en bordure de la rue J.-Jaurès vers Templeuve, sa réalisation devait s'accompagner de celle d'une zone d'expansion de crues. Mais, en 2005, ce bassin tampon a été reporté et début 2010, une directive du Schéma directeur d'aménagement et de

gestion de l'eau (SDAGE) n'autorise plus les endiguements dans le lit majeur des rivières, sauf pour la protection rapprochée de zones urbanisées fort exposées. Ce qui, pour l'Équipement, n'est pas le cas. SOS Marque a fait valoir que la zone à protéger est le lit naturel du courant du Pont Thibault qui a été détourné.

« Aujourd'hui, on ne sait pas ce que la DDE va répondre », avoue Roland Laroye.

> **Les autres aménagements.**- Il s'agit principalement des zones d'expansion de crue de Drumez aux confins d'Attiches et de Mons-en-Pévèle et du Pont Tordoir en amont de Pont-à-Marcq. Dans l'attente des réponses du CODERST et du préfet, la digue d'Ennevelin « ne devrait pas les remettre en cause, les deux dispositifs n'étant pas liés ». Tout au plus, faudra-t-il revoir le dossier. Au mieux, conclut Roland Laroye sur ce thème, « ça entraînera du retard ».

> **Une lettre au préfet.**- Le vice-président de SOS Marque a écrit pour faire valoir des arguments complémentaires dont les principaux concernent la longueur de gestion du dossier et l'utilité des aménagements pour l'avenir.

Depuis neuf ans que l'idée a germé et cinq que les études ont été terminées, nombre d'intervenants (élus, techniciens...) ont changé, les concepteurs du projet n'étant pas forcément ceux qui doivent, aujourd'hui, se prononcer sur son bien fondé, argumente-t-il. De plus la réglementation a évolué, « mais, ça ne veut pas dire que notre projet n'est plus valable ».

Le responsable de SOS Marque refuse, enfin, une logique comptable qui mettrait en regard du coût de ces aménagements les seuls dégâts déjà causés par l'eau.

« C'est un investissement pour des décennies, pour le long terme, plaide-t-il. Le risque en 2010, à cause du changement climatique et de l'urbanisation, n'est pas le même qu'il y a dix ans. » Pour lui, il ira même croissant avec ce risque prévisible que les éventuels futurs inondés seront plus nombreux et victimes de dommages plus fréquents et plus importants.

« Dernièrement, même s'il n'est pas tombé grand chose, l'eau est montée à une vitesse incroyable », s'inquiète André Janssen qui habite au pied de la rivière. •

Assemblée générale, aujourd'hui, à 19 h, à la médiathèque L.-Baudry de Pont-à-Marcq.

Deux journées Pieds dans l'eau

vendredi 29.01.2010, 05:07 - La Voix du Nord



Le dossier sur la lutte contre les inondations est au point mort... « On va faire davantage de sensibilisation ...

à l'environnement », annonce le président de SOS Marque, André Janssen. Suite à l'annulation de la journée Pieds dans l'eau à cause de la pluie, deux opérations similaires seront menées à Tourmignies et à Pont-à-Marcq. « On est très bien préparé », continue celui qui met toujours un point d'honneur à s'occuper des balades et du repas de la fête champêtre de juillet (notre photo). Un rendez-vous dont le succès ne se dément pas avec, l'an passé, plus de 100 participants.